

## LES PARTENAIRES

**Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne** est un organisme départemental indépendant chargé de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. À travers ses actions : conseils aux collectivités et aux particuliers, coordination de journées thématiques pour les élus, les techniciens de collectivités, les professionnels de la construction et du cadre de vie, accompagnement et sensibilisation des enseignants, organisation de manifestations à destination du grand public (expositions, conférences, journée du patrimoine, etc.) le CAUE remplit une mission de service public.

**Le Conseil général de Lot-et-Garonne**, à travers l'action du Service du Patrimoine Culturel, œuvre en faveur de la conservation et de la restauration du patrimoine qu'il soit mobilier ou immobilier, public ou privé, protégé ou non protégé. Un régime d'intervention particulier en faveur du patrimoine bâti de pays permet d'accompagner techniquement (avec le soutien du CAUE 47) et financièrement les porteurs de projets publics et privés. Ainsi depuis plus de 20 ans, près de 400 projets de restauration de patrimoine non protégé - ou de pays - ont été soutenus par le Département.

**La Fondation du Patrimoine** est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996 et reconnu d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel, et contribuer ainsi à la protection de nos paysages. L'avis de l'**Architecte des Bâtiments de France** est obligatoire dans le cadre de l'instruction des labels (fiscaux et non fiscaux), et vivement souhaité pour l'instruction des dossiers publics/associatifs. Dans tous les cas, cet avis reste obligatoire dans le cadre de travaux de destruction, reconstruction, remise en état des parties disparues au cours du temps.

### CONTACTS

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne  
Délégation départementale de la Fondation du Patrimoine  
Tél.: 05 53 48 46 72  
Courriel : [secretariat@caue47.com](mailto:secretariat@caue47.com)  
Sites : [www.caue47.com](http://www.caue47.com) - [www.fondation-patrimoine.com](http://www.fondation-patrimoine.com)

Conseil général de Lot-et-Garonne / Service du Patrimoine Culturel  
Tél.: 05 53 69 40 39  
Courriel : [jbpozzer@cg47.fr](mailto:jbpozzer@cg47.fr)  
Site : [www.lot-et-garonne.fr](http://www.lot-et-garonne.fr)

  
Journée du Patrimoine de Pays  
& Journée des Moulins

## CIRCUIT DÉCOUVERTE PATRIMOINE DE PAYS LOT-ET-GARONNAIS SAMEDI 19 JUIN 2010

SITE N°5 : RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE BRIMONT À LAPLUME



**LOT-ET-GARONNE**   
Conseil général

**caue** 47

**NATURE DU PROJET** : Restauration des peintures intérieures et du porche de l'église de Brimont.

**PORTEUR DE PROJET** : Propriétaire public (commune de Laplume)

**CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI** : Située sur un promontoire, dans un petit hameau, l'église médiévale de Brimont possède d'intéressants détails architecturaux dans ses chapelles latérales.

**NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS / CORPS DE MÉTIERS** :

- restauration des parements intérieurs (enduits à la chaux et maçonnerie en pierre de taille) pose d'un badigeon
- restauration (peinture et enduits) du porche

Une entreprise de maçonnerie, spécialisée dans la restauration du bâti ancien, a effectué l'ensemble des travaux.

**DATE DE RÉALISATION DES TRAVAUX** :

- 2007/2008 pour les travaux intérieurs
- 2009 pour travaux extérieurs sur le porche

**AIDES FINANCIÈRES** : Cette restauration a bénéficié d'une aide financière du Conseil général au titre du régime d'aide en faveur du Patrimoine Non Protégé (PNP). Elle a également été soutenue par la Caisse locale du Crédit Agricole.

## GLOSSAIRE

**Cul de lampe** : console d'encorbellement en pierre sculptée servant à supporter la base d'une colonne, la retombée d'un arc ou des nervures de voûtes et constituant un motif d'ornementation. Sa forme rappelle celle du culot d'une lampe d'église.

**EN SAVOIR PLUS** : Extrait des notes historiques du Chanoine Durengues (premier quart du XX<sup>ème</sup> siècle) : « *La partie la plus ancienne de l'église de Brimont est romane. Une chapelle latérale construite depuis trois ou quatre siècles porte des armoiries bien conservées. Le chevet est roman, la nef gothique, le tout est blanchi à la chaux et lambrissé. Le clocher qui est une tour carrée en pierre renferme une cloche de 3 quintaux. Il y a deux chapelles latérales dédiées, l'une à la Sainte-Vierge, l'autre à Saint-Joseph. En 1845, une des chapelles dont la voûte menaçait ruines fut démolie et reconstruite en face de l'autre. Sur son emplacement on bâtit la sacristie. En même temps on refit la toiture, les murs furent exhausés etc. Pour cette restauration le curé dépensa 2 300 francs de ses propres deniers, la commune ne donna que 1 300 francs.* ».

Avant travaux



Entrée sous le porche.

Après travaux



Cul de lampe coloré par un badigeon.